

PAT DU PAYS DES CHATEAUX

IDENTITE

Porteur

Syndicat Mixte du Pays des Châteaux

Dates d'entretien

13 janvier 2020 et 15 juin 2021

Territoire

Pays des Châteaux

Loir-et-Cher (41) – Centre Val-de-Loire

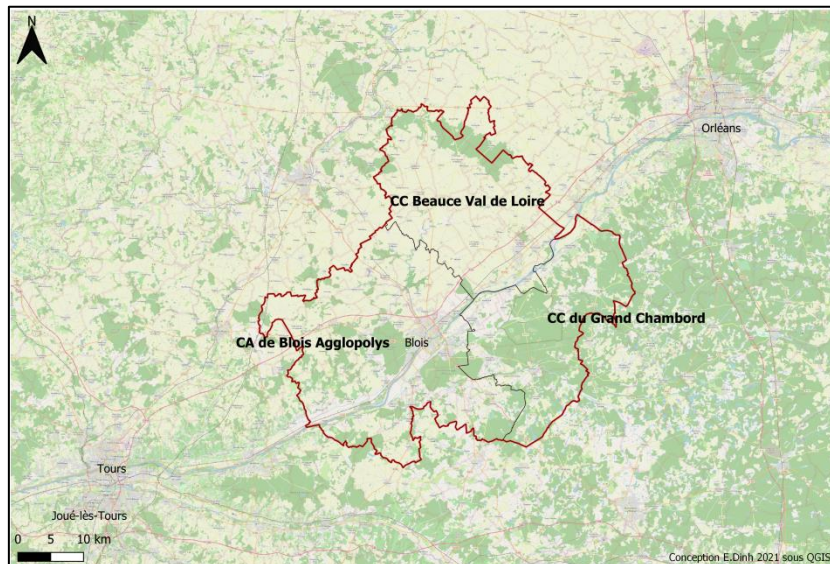
89 communes pour 145 942 habitants

3 EPCI

Contact

Camille Chauvet, Chargée de mission
alimentation, Pays des Châteaux

alimentation@paysdeschateaux.fr



Pays des Châteaux (E. Dinh, 2021)

TYPOLOGIE

PAT de type systémique

Gouvernance multi-acteurs

-La typologie des PAT est fondée sur le croisement de la transversalité du projet (prise en compte d'un ou plusieurs secteurs d'action publique¹) et de sa contribution annoncée à la prise en compte de la transition, particulièrement de ses enjeux environnementaux. Elle comprend deux grands types et quatre sous-types : les PAT agri-alimentaires (soit générique, soit de transition), les PAT systémiques (soit générique, soit de transition).

La typologie de la gouvernance distingue quatre grands types de gouvernance : gouvernance interne (élus politiques seul et/ou techniciens seuls), gouvernance agri-alimentaire (cogestion élus/profession agricole : elle est qualifiée de fermée quand elle ne concerne que la chambre d'agriculture, et d'ouverte lorsqu'elle intègre aussi les organisations de l'agriculture paysanne), gouvernance multi-acteurs (présence d'acteurs de plusieurs secteurs d'action).

LE CONTEXTE TERRITORIAL

Situé dans le Loir-et-Cher, département très rural, le Pays des Châteaux est caractérisé par une **large diversité de productions agricoles** (5 terroirs) et est structuré autour de l'aire urbaine de Blois, qui constitue un pôle de consommation important.

Créé en 2017, le syndicat mixte compte près de 150.000 habitants, soit 44% de la population totale du département, et regroupe 90 communes réparties entre la **Communauté d'Agglomération de Blois** (Agglopolys), la **Communauté de communes du Grand Chambord** et la **Communauté de communes Beauce Val de Loire**. Structure d'échanges et de partenariat, il exerce notamment des compétences en matière de développement local.

Le territoire fait face à un phénomène **d'étalement urbain**, particulièrement autour de Blois, ce qui représente une menace pour les terres agricoles, la surface agricole utile ayant diminué de 22% entre 1950 et aujourd'hui. Le remembrement des années 1960-1980 a aussi transformé le paysage, en remplaçant les petites parcelles agricoles par de grandes parcelles dominées par les cultures céréalières.

ACTION PUBLIQUE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE AVANT LE PAT

Avant le lancement du PAT, plusieurs actions en matière d'agriculture et d'alimentation avaient déjà été engagées. En 2008, le **Comice Agricole** à Marolles, organisé par Agglopolys, marque un tournant dans les politiques agricoles du Blaisois. De multiples initiatives émergent les années suivantes : création d'un observatoire agricole, réalisation d'une étude sur le potentiel de développement de

¹ Selon le RnPAT, six secteurs d'action identifiés : économie alimentaire, culturel et gastronomie, nutrition-santé, accessibilité sociale, environnement, urbanisme et aménagement

l'agriculture biologique et des circuits courts, création de la 1^{ère} zone agricole protégée du territoire...etc.

En 2016 est lancé le **projet de recherche-action GouTer** (Gouvernance Territoriale des systèmes alimentaires) par l'association IUFN (International Urban Food Network). Ce projet a vocation à accompagner les collectivités locales dans la reprise en main de l'alimentation sur leur territoire et identifie pour cela 4 territoires pilotes dont le Pays des Châteaux.

Avec l'appui de la Chambre d'agriculture et de l'Observatoire de l'économie et des territoires, les 3 communautés de communes créent en 2017 « **En direct de nos fermes** », un outil numérique regroupant sur une carte interactive l'ensemble des producteurs en vente directe du territoire.

L'ELABORATION DU PAT

LA DEMARCHE

La démarche d'élaboration repose sur un dialogue avec les acteurs territoriaux, réunis dans le Conseil Local de l'Alimentation.

En 2017, à la suite de l'obtention de fonds du PNA régional, le Pays des Châteaux engage des réflexions sur la mise en place d'une stratégie alimentaire locale et commence à parler de PAT.

En 2018, un **second Comice Agricole** est organisé par Agglopolys, poursuivant les réflexions vers une alimentation plus locale et plus saine. Le Pays des Châteaux réalise alors un **diagnostic partagé de l'agriculture et de l'alimentation**.

Le PAT est lauréat de l'AAP PNA national en 2019, permettant au Pays de compléter le diagnostic par une **étude paysagère de l'alimentation** et une **étude Clim'Agri** (identification des secteurs agricoles émetteurs de gaz à effet de serre). Cette phase de diagnostic favorise la rencontre des acteurs locaux et le recensement des projets existants, ce qui permet d'identifier les personnes intéressées par la démarche.

Les deux **Forums de l'Alimentation début 2019** permettent d'identifier les enjeux du PAT et sont les prémisses de la constitution du **Conseil Local de l'Alimentation**, instance clé du PAT. Celui-ci est formalisé au courant de l'été puis mobilisé lors des **Ateliers Gourmands en automne 2019** pour proposer des actions prioritaires répondant aux enjeux identifiés et rédiger la charte du Conseil. Une fois le plan d'action publié en ligne, les membres du Conseil ont eu la possibilité d'accepter, modifier ou refuser les actions proposées.

L'ORGANISATION DE LA MAITRISE D'OUVRAGE

Le PAT est porté par le syndicat mixte du Pays des Châteaux. Celui-ci accompagne les porteurs de projets, assure le suivi et l'évaluation de programmes d'aménagement et de développement local (Contrat de Pays, LEADER) et assume la compétence tourisme, dans le cadre de sa convention avec l'Office de Tourisme intercommunautaire Blois-Chambord. Il est administré par un **comité syndical**,

organe délibérant composé d'un délégué élu par commune membre et de 7 délégués titulaires du département de Loir-et-Cher, et par un **bureau syndical** qui prépare les décisions du comité.

L'animation du PAT est réalisée en régie et a bénéficié du soutien de l'IUFN en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage dans le cadre du projet de recherche-action GouTer.

La **chambre d'agriculture Loir-et-Cher** a réalisé le diagnostic agri-alimentaire et l'étude Clim'Agri, en partenariat avec **Solagro**, tandis que le diagnostic paysager a été effectué par **l'Ecole de la Nature et du Paysage de Blois**.

LA GOUVERNANCE DE L'ELABORATION DU PAT

Instances de pilotage :

- **Comité syndical du Pays des Châteaux** : composé des élus du Pays des Châteaux, il valide les propositions du Conseil Local de l'Alimentation et se réunit une fois par trimestre.
- **Conseil Local de l'Alimentation (CLA)**: composé de près de 170 acteurs locaux répartis en 9 collèges (élus locaux, filières agricoles, transformateurs, distributeurs, consommateurs, acteurs du social, de l'environnement, du tourisme et influenceurs), il fait des propositions aux élus, suit et soutient les initiatives alimentaires du territoire. Il se réunit 2 à 4 fois par an en plénière.

Instances de co-construction :

- **Forums de l'Alimentation** : organisation de 2 forums début 2019 pour présenter les résultats du diagnostic et faire travailler les acteurs sur les enjeux alimentaires du territoire à partir du diagnostic

Implication des habitants : les consommateurs sont représentés au CLA par les associations (AMAP, maisons de quartier) et ont été impliqués directement à travers les deux Comices Agricoles.

LA COMMUNICATION

Les habitants sont informés et sensibilisés via les événements grand public organisés autour de l'alimentation comme le Comice Agricole ou le Défi Famille à Alimentation Positive. La presse locale et les réseaux sociaux permettent de communiquer plus largement sur le PAT. Des pistes sont envisagées pour améliorer la communication telle que la création d'une plateforme numérique dédiée au PAT.

LE PAT

LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

5 enjeux ont été retenus (plan d'actions du PAT) :

1. Maintenir une diversité agricole garante d'une richesse paysagère
2. Développer une filière alimentaire locale pourvoyeuse d'emplois

3. Accompagner la transition alimentaire vers un modèle plus durable
4. Sensibiliser et permettre une alimentation saine et locale auprès de tout public
5. Mettre en valeur le terroir du Val de Loire pour développer l'image du territoire

LE PROGRAMME D' ACTIONS

Le plan d'actions a été inspiré par les travaux du Conseil Local de l'Alimentation et réalisé par le Pays des Châteaux en mars 2020.

Enjeu 1 : Diversité agricole

- Sensibiliser/former les élus aux leviers d'action (transmission, action foncière)
- Constituer des réserves foncières pour les collectivités, à destination de projets alimentaires tournés vers le territoire
- Encourager des installations viables dans la logique du PAT
- Donner envie d'être agriculteur et accompagner la professionnalisation

Enjeu 2 : Filière alimentaire locale

- Mutualiser les outils pour favoriser l'emploi sur le territoire, notamment en confortant le dispositif TransVaLoire
- Développer des outils de transformation (abattoir mobile, légumerie, espace collectif de transformation des invendus...)
- Mutualiser la distribution (plateforme logistique de commercialisation, réseau de points de vente collectifs...)
- Développer des filières alimentaires durables (labels...)

Enjeu 3 : Transition alimentaire

- Développer une agriculture plus respectueuse de l'environnement (pratiques moins consommatrices d'eau, élevage responsable, agriculture bas carbone)
- Réduire et/ou valoriser le gaspillage agricole et alimentaire

Enjeu 4 : Alimentation saine et locale

- Eduquer au goût la population en la sensibilisant aux produits locaux
- Faciliter l'approvisionnement en produits locaux (distributeurs automatiques...)
- Appuyer la structuration d'une filière de don alimentaire (glanage, ateliers cuisine...)

Enjeu 5 : Valorisation du terroir

- Mettre en valeur les produits locaux dans la stratégie touristique du territoire
- Créer un lien entre producteurs et métiers de bouche

LA MISE EN ŒUVRE

LES ACTIONS EN COURS OU DÉJÀ RÉALISÉES

Avant l'élaboration du plan d'actions, plusieurs actions avaient déjà été initiées et parmi elles :

- Défi Famille à Alimentation Positive pour sensibiliser et repérer les difficultés rencontrées par les consommateurs en matière d'accessibilité (géographique, économique ou sociale)
- Augmentation de la part des produits locaux dans la restauration scolaire
- Soutien à l'installation des agriculteurs et au maintien des exploitations agricoles
- Lutte contre le gaspillage alimentaire, intégrée dans la recherche-action GASPILAG

LE FINANCEMENT

Le Pays des Châteaux bénéficie des fonds de l'AAP PNA et des fonds européens du programme LEADER qui permettent de financer une partie du poste d'animation du PAT. Pour la période 2014-2020, il a aussi obtenu une enveloppe de 1,3 millions d'euros destinée à soutenir des projets privés ou publics liés aux différentes transitions du territoire, dont la transition alimentaire.

L'EVALUATION

L'évaluation du PAT se fait en interne, à l'aide de dispositifs d'évaluation mis en place en fonction des actions. Par exemple, concernant le Conseil Local de l'Alimentation, des indicateurs de présence (taux de présence) sont utilisés pour suivre la mobilisation de ses membres. De même, une enquête de satisfaction auprès des cuisiniers a été lancée pour évaluer l'expérimentation des produits locaux.

L'ARTICULATION DU PAT

AVEC LES AUTRES DISPOSITIFS DE POLITIQUE PUBLIQUE

Le PAT s'insère dans les **Plans Climat Air Energie Territoriaux** en vigueur sur Agglopolys et Beauce Val de Loire-Grand Chambord qui fixent des objectifs de réduction des émissions de GES et des pollutions de l'air, des eaux et des sols liées aux activités agricoles et alimentaires du territoire. Le PAT s'articule également avec le **SCoT** du Syndicat intercommunal de l'agglomération blésoise, qui comprend les agglomérations de Blois et du Grand Chambord, et le **Plan Paysage d'Agglopolys**.

COOPERATION INTERTERRITORIALE

D'octobre à novembre 2020, une enquête sur l'alimentation a été menée sur le département du Loir-et-Cher, à destination de ses habitants, dans le but de mieux connaître les préférences et les attentes de la population en matière de produits alimentaires et de méthodes d'approvisionnement.

ENSEIGNEMENTS

LEVIERS ET REUSSITES

- Participation d'acteurs privés comme publics permettant de bénéficier de l'expérience et de l'expertise de chacun
- Gouvernance originale à travers le Conseil Local de l'Alimentation
- Peu de territoires engagés dans un PAT ont réalisé un diagnostic paysager de l'alimentation

DIFFICULTES ET FREINS

- Difficulté à coopérer avec certains acteurs structurés en filières qui ne perçoivent pas l'intérêt d'un PAT

COMMENTAIRES ONPAT

Un PAT de référence pour l'entrée paysagère et la démarche participative

POUR ALLER PLUS LOIN...

Le PAT : <https://www.paysdeschateaux.fr/actions-du-pays/projet-alimentaire-territorial/>



Cette action est cofinancée par le Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.

